

RÉSOLUTION-CADRE DÉTERMINANT LE PLAN D'ACTION DU PROCHAIN GOUVERNEMENT LIBÉRAL

Préambule

Créer une société prospère, juste et rassembleuse

Le Parti libéral du Québec est issu de la plus longue tradition démocratique du Québec, nos origines remontant à la naissance du Canada. À toutes les époques de notre histoire, c'est dans notre formation politique que les Québécois ont placé leur confiance pour relever les défis qui se dressaient devant eux.

À l'aube d'un nouveau rendez-vous électoral, nous devons démontrer aux Québécois que le Parti libéral du Québec saura mieux que les autres formations politiques relever les défis de l'heure et diriger un gouvernement compétent, capable de bâtir une société prospère, juste et unie.

Notre parti se présentera devant les Québécois avec un programme de gouvernement renouvelé. Au cours des derniers mois, des comités constitués de toutes les instances du Parti et de son aile parlementaire ont collaboré étroitement afin d'élaborer des propositions audacieuses orientées vers la remise en marche de notre économie et notre volonté de bâtir une société prospère et juste.

Il en ressortira un véritable programme de gouvernement qui nous distingue des autres formations politiques et qui sera dévoilé au début de la prochaine campagne électorale.

- *Nos propositions sont réalistes et réfléchies. Elles répondent directement à des défis que nous devons relever afin d'atteindre nos objectifs de prospérité et de justice.*
- *Nos propositions sont crédibles et réalisables. Elles sont ancrées dans un cadre financier solide qui vise avant toute chose à rétablir l'équilibre budgétaire, condition première à la réduction graduelle du poids de notre endettement collectif.*

Notre programme de gouvernement s'inscrira également dans les valeurs qui nous unissent au sein du Parti libéral du Québec, et dont la somme nous distingue des autres formations politiques. Ainsi, notre programme reflètera notre volonté de diriger un gouvernement qui crée un environnement économique stable et prévisible permettant à toutes les forces créatrices du Québec de créer des emplois et de développer des entreprises capables de se mesurer aux meilleures. Nous préconisons cette approche plutôt que l'interventionnisme démodé du Parti Québécois qui freine l'élan des Québécois.

Notre programme de gouvernement reflètera aussi nos valeurs de liberté et de responsabilité individuelles. Nous investirons dans notre richesse collective la plus porteuse et la plus précieuse : les Québécois eux-mêmes et leurs

familles. De la petite enfance jusqu'à la formation continue, nous investirons dans l'éducation et la formation afin que les Québécois puissent acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la réalisation de leurs ambitions.

Notre formation politique a la conviction que le meilleur moyen de lutter contre la pauvreté et d'intégrer les nouveaux arrivants demeure l'emploi. Nous libérerons les forces créatives des Québécois pour qu'ils puissent réaliser et réussir. Nous ne sommes ni faibles, ni craintifs, ni encore moins assiégés. Nous sommes forts, ambitieux, capables de rivaliser avec les meilleurs.

Notre programme de gouvernement vise à bâtir une société juste. Car si nous croyons fondamentalement à l'égalité des chances et à la responsabilité individuelle, nous savons aussi que nous devons nous entraider et soutenir les plus vulnérables de notre société. C'est aussi une valeur profonde qui rassemble tous les libéraux. Notre programme de gouvernement permettra de mieux soutenir les plus vulnérables de notre société.

Nous croyons également que la famille est notre attachement premier. C'est sous les gouvernements libéraux successifs que nous avons bâti ce que des commentateurs ont qualifié de « paradis des familles ». Notre programme de gouvernement proposera des mesures concrètes pour les familles, notamment pour faciliter l'accès à la propriété des jeunes familles et permettre à nos aînés de conserver la leur.

Enfin, notre programme de gouvernement est rassembleur. Pour les militants du PLQ, c'est dans cette volonté de bâtir une société prospère et juste, nourrie par l'ambition des Québécois, que s'accompliront le plus efficacement la défense de notre identité et de notre culture, ainsi que le rayonnement de notre nation. Parce que les sociétés qui sont fortes économiquement sont aussi fortes culturellement. Parce que le succès attire. Parce que le succès impose le respect. À mille lieues du repli identitaire péquiste, le PLQ croit que la différence du Québec s'affirme par la confiance et non par la méfiance. Par l'inclusion et non par la division. Par l'acceptation des différences et non par l'intolérance.

Notre programme de gouvernement vise ainsi à bâtir une société francophone qui rassemble en permettant à chacun de contribuer et de participer à notre élan collectif. Cette société francophone exprime son attachement à la fédération canadienne et participera pleinement à celle-ci en y déployant toute son influence. Et nous ferons la promotion de notre identité, de notre culture et de notre caractère spécifique pour qu'ils soient pleinement reconnus au sein de notre fédération.

Ce programme de gouvernement, nous devons le présenter à tous les Québécois afin de mériter leur confiance. Car nous devons remplacer le gouvernement du Parti Québécois. En un an seulement, celui-ci a fait la preuve de son incompétence dans la gestion des affaires de l'État au point de faire perdre leur emploi à des milliers de Québécois, tout en amenant le Québec au bord d'une récession, cela pendant que nos partenaires bénéficient des fruits de la croissance.

À nous maintenant, militantes et militants du Parti libéral du Québec, de rassembler les Québécois autour d'un projet moderne et ambitieux et de construire un avenir ouvert sur le monde. Ce projet fait l'objet de la résolution-cadre suivante, qui précise les orientations et les grands axes d'intervention qui guideront l'élaboration de notre programme de gouvernement.

Notre parti se présentera devant les Québécois avec un programme de gouvernement renouvelé.

RÉSOLUTION-CADRE

ATTENDU QUE lors du Conseil général de juin de 2013, il a été annoncé que des comités de travail avaient été mis en place afin d'établir les politiques visant à renouveler le programme du Parti libéral du Québec ;

ATTENDU QUE ces comités regroupant des représentants des différentes commissions permanentes du Parti, des élus ainsi que de nombreux membres ont mené plusieurs consultations au cours des derniers mois ;

ATTENDU QUE la Commission-Jeunesse a pu exprimer plus particulièrement ses orientations lors du Congrès-Jeunes qui a eu lieu en août dernier ;

ATTENDU QUE comité directeur, coprésidé par la présidente de la Commission politique et le député de Louis-Hébert, a pris en considération toutes les recommandations des différents comités de travail ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Parti Québécois pourrait plonger le Québec en campagne électorale incessamment et que le Parti libéral du Québec doit se doter d'un programme à la hauteur des ambitions des Québécois pour réparer les dégâts causés par l'actuel gouvernement ;

IL EST RÉSOLU par les membres du Parti libéral du Québec réunis en Conseil général qu'un prochain gouvernement libéral, conformément aux orientations se dégageant des différentes consultations ayant eu lieu :

I.

FERA DU QUÉBEC UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE ET PLUS PROSPÈRE EN FONDANT SES ACTIONS SUR LES OBJECTIFS SUIVANTS :

1. Reprendre le contrôle de nos finances publiques en faisant du retour à l'équilibre budgétaire la priorité du prochain gouvernement libéral.
2. Créer un environnement économique stable et prévisible permettant à toutes les forces créatrices du Québec de créer des emplois et de développer des entreprises capables de se mesurer aux meilleures.
3. Stimuler le développement économique de toutes les régions du Québec.
4. Simplifier et rendre plus équitables les politiques fiscales des particuliers.
5. Simplifier le fardeau administratif des entreprises et pratiquer une fiscalité qui incite à l'investissement et à la création d'emplois.
6. Accorder une importance prépondérante à l'équité intergénérationnelle dans les décisions de l'État québécois.
7. Maintenir la gestion d'un régime de soins de santé universel dont le financement est public.
8. Reconnaître que l'éducation, la formation et l'acquisition de connaissances sont les principaux déterminants de la croissance économique future.

9. Soutenir la famille, fondement de notre société, de la petite enfance aux aînés.
10. Poursuivre le leadership des gouvernements libéraux précédents en matière de protection de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques.
11. Ouvrir le Québec sur le monde et mobiliser les Québécois autour de projets communs plutôt que de les diviser en fonction de leur langue, de leur origine ethnique ou de leurs croyances religieuses.

II.

DÉPLOIERA UN PLAN D'ACTION CONTENANT LES NEUF AXES D'INTERVENTION PRIORITAIRES SUIVANTS AFIN D'ATTEINDRE SES OBJECTIFS :

Axe d'intervention # 1

Une économie innovante, entrepreneuriale et créatrice d'emplois

Un gouvernement libéral relancera la création d'emplois afin d'éviter une récession à court terme. Il créera un environnement économique propice à l'accélération de notre croissance à long terme en :

- 1.1 Redonnant aux Québécois le goût d'entreprendre, en développant la culture entrepreneuriale et en valorisant le succès entrepreneurial.
- 1.2 Favorisant l'investissement dans les nouvelles entreprises innovantes dans les secteurs cibles des nouvelles technologies et du secteur manufacturier afin de maximiser leurs chances de survie et de croissance.
- 1.3 Développant une véritable culture de l'innovation dans tous les secteurs de l'économie, de l'agriculture jusqu'aux technologies de l'information, afin d'assurer la prospérité future du Québec et d'améliorer la productivité de nos entreprises.
- 1.4 Soutenant la relève entrepreneuriale par des mesures fiscales et en maintenant la propriété québécoise de nos entreprises en favorisant le transfert aux membres de la famille du propriétaire ou des employés de premier plan.
- 1.5 Épaulant nos entreprises, surtout les PME, dans la conquête de nouveaux marchés et dans la consolidation de leurs marchés traditionnels.
- 1.6 Simplifiant la bureaucratie à laquelle font face les entrepreneurs lorsqu'ils interagissent avec l'État québécois.
- 1.7 Favorisant le maintien des travailleurs d'expérience en emploi afin que le Québec continue de bénéficier de leur savoir-faire et les plus jeunes travailleurs de la transmission de leurs connaissances.

Axe d'intervention # 2

Un gouvernement pour toutes les régions

Un gouvernement libéral fournira à toutes les régions, des régions-ressources aux régions maritimes, les moyens de se développer et de participer à leur plein potentiel à la réussite du Québec en :

- 2.1 Relançant le Plan Nord tout en le bonifiant d'une offensive majeure visant à développer un réseau de fournisseurs et d'équipementiers qui créeront des emplois et feront bénéficier à toutes les régions du Québec les retombées de ce grand projet.
- 2.2 Élaborant la première stratégie maritime de l'histoire du Québec qui mettra en valeur tout le potentiel du fleuve et renforcera les régions côtières, autant celles vivant des activités portuaires que de la pêche.
- 2.3 Partageant une partie des redevances issues de l'exploitation des ressources naturelles avec les communautés locales concernées afin de les aider à répondre adéquatement à la demande en matière de services et d'infrastructures qu'occasionne l'arrivée de nouvelles industries et à favoriser la diversification économique. Ce nouveau partage sera réalisé dans le cadre de la négociation du prochain pacte fiscal avec les municipalités.
- 2.4 Faisant de nos surplus d'énergie hydroélectrique un outil structurant de développement économique.
- 2.5 Favorisant une industrie forestière innovante, notamment en développant de nouveaux produits et de nouveaux marchés.
- 2.6 Permettant aux communautés locales concernées de tirer des bénéfices de l'exploitation forestière.
- 2.7 Soutenant la relève agricole et en révisant la politique bioalimentaire de manière à encourager l'achat de produits locaux et du terroir et à assurer la pérennité du patrimoine agricole québécois.

Axe d'intervention # 3

Une métropole internationale

Un gouvernement libéral soutiendra le développement et le rayonnement de Montréal qui occupe un rôle moteur dans l'économie québécoise en :

- 3.1 Accompagnant Montréal et les administrations s'y rattachant (AMT, STM, Ville, etc.) dans leur volonté de se doter d'une gouvernance moderne qui soit propice à son développement. À la demande des administrations, la charte de Montréal sera modernisée et actualisée.
- 3.2 Dotant Montréal des leviers financiers et fiscaux qui lui permettront de devenir une métropole internationale enviable.
- 3.3 Permettant à Montréal de continuer à se doter d'infrastructures modernes qui contribueront à améliorer la qualité de vie de ses citoyens et l'attraction des familles.
- 3.4 Accéléralant la modernisation et la réfection des infrastructures routières tout en misant sur une qualité et une durabilité de l'exécution des travaux.

- 3.5 Complétant la modernisation des centres hospitaliers universitaires (CHU) par la réalisation du Quartier de la santé.
- 3.6 Optimisant la planification et les opérations du réseau de transport en commun de Montréal et de la grande région métropolitaine.
- 3.7 Appuyant Montréal dans l'attractivité et la rétention d'entreprises à rayonnement international.
- 3.8 Poursuivant le développement culturel de Montréal, axe important de son développement économique, et en l'appuyant dans le cadre des festivités entourant son 375e anniversaire qui aura lieu en 2017.
- 3.9 Facilitant l'intégration de la main-d'œuvre immigrante.
- 3.10 Soulageant les difficultés sociales particulières à une métropole, notamment celles associées au phénomène de l'itinérance.

Axe d'intervention # 4

Une capitale nationale confiante en son avenir

Un gouvernement libéral soutiendra le développement et le rayonnement de sa capitale nationale dans ses fonctions de siège décisionnel du gouvernement et de relations politiques internationales en :

- 4.1 Dotant Québec des leviers financiers et fiscaux pour soutenir le développement continu, digne d'une capitale, par son rayonnement international, son patrimoine, la culture et le savoir.
- 4.2 Permettant à Québec de continuer à se doter d'infrastructures modernes, qui contribueront à améliorer la qualité de vie de ses citoyens et à maximiser son immense potentiel touristique et la diversification de son économie amorcée depuis une quinzaine d'années.
- 4.3 Utilisant le plein potentiel portuaire de Québec pour en faire une zone de transit dans le cadre du projet de Route bleue basée sur l'utilisation du cabotage sur le fleuve et en maximisant les retombées récréotouristiques de la navigation de plaisance.

Axe d'intervention # 5

Des familles et des aînés en santé

Un gouvernement libéral épaulera les Québécois à toutes les étapes de leur vie, de la petite enfance à la vieillesse en :

- 5.1 Améliorant l'accès aux services de garde pour tous les enfants dans le but de faciliter la conciliation famille-travail.
- 5.2 Protégeant les enfants les plus vulnérables par un soutien accru aux initiatives visant à venir en aide aux jeunes en difficultés.
- 5.3 Facilitant l'accès à la propriété pour les jeunes familles dans un contexte où la valeur des résidences augmente plus rapidement que les revenus.

- 5.4 Aidant les aînés à acquitter les taxes foncières de leur résidence par la mise en place d'un programme de régulation de l'impôt foncier pour les aînés propriétaires, et ce, afin de leur permettre de conserver leur maison malgré les hausses de taxes.
- 5.5 Créant des milieux de vie adaptés aux besoins de nos aînés, notamment en bonifiant et en rendant accessible à un plus grand nombre de municipalités le programme Municipalité amie des aînés.
- 5.6 Augmentant le nombre de cliniques-réseau et en formant davantage d'infirmières praticiennes spécialisées.
- 5.7 Revoyant le financement des établissements de notre système de santé afin de restreindre la bureaucratie et faire en sorte que l'argent public soit davantage utilisé pour les services aux patients, tout en récompensant la productivité et les meilleurs résultats.

Axe d'intervention # 6

L'éducation et la formation, une pierre d'assise de notre avenir collectif

Un gouvernement libéral permettra à tous les Québécois de contribuer à notre avancement économique et social par l'éducation, la formation, l'acquisition de connaissances et de compétences en :

- 6.1 Menant une offensive visant à contrer le décrochage scolaire, en s'assurant de mesures de dépistage et d'interventions précoces et en développant notamment des stratégies d'interventions spécifiques pour les garçons.
- 6.2 Faisant de l'école un « milieu de vie » dépourvu d'intimidation dans le but de favoriser la réussite scolaire, un milieu où les infrastructures répondent aux normes requises afin d'assurer un environnement d'apprentissage sain pour les élèves.
- 6.3 Assurant un meilleur arrimage entre les besoins en matière de main-d'œuvre et les programmes de formation offerts dans chacune des régions du Québec.
- 6.4 Orientant la formation professionnelle et technique vers le modèle coopératif, les stages en entreprise et la modulation des programmes collégiaux.
- 6.5 Renforçant l'apprentissage des langues à l'école en ciblant particulièrement la qualité du français, notamment en développant davantage les aptitudes en matière de lecture chez nos jeunes.
- 6.6 Donnant davantage d'autonomie aux écoles.
- 6.7 Permettant aux adultes sur le marché du travail désirant parfaire leurs compétences d'avoir plus facilement accès à la formation professionnelle.
- 6.8 Assurant un financement de nos universités en indexant les droits de scolarité.

Axe d'intervention # 7

Pour un Québec vert

Un gouvernement libéral permettra au Québec de retrouver son rôle de leader en matière de lutte contre les changements climatiques en :

- 7.1 Réinstallant un plan de lutte contre les changements climatiques qui figurera parmi les meilleurs en Amérique du Nord, à l'instar de celui du gouvernement libéral précédent.
- 7.2 Diversifiant nos sources d'énergie afin de diminuer notre consommation de pétrole et ainsi diminuer les émissions de gaz à effet de serre et éventuellement maintenir dans l'économie québécoise des milliards de dollars actuellement dépensés pour l'achat de pétrole provenant de l'extérieur du Québec.
- 7.3 Autorisant des projets de mini-centrales électriques qui répondront à un processus d'évaluation rigoureux, transparent et encadré.
- 7.4 Se dotant d'un cadre réglementaire qui assure les plus hautes normes environnementales pour une potentielle exploitation des hydrocarbures. Ce cadre devra respecter les principes du développement durable, soit les dimensions écologiques, sociales et économiques ; c'est-à-dire la santé et la sécurité, les impacts sur l'environnement, l'acceptabilité sociale et les impacts économiques.
- 7.5 Se dotant d'un véritable plan de gestion intégrée des matières résiduelles.
- 7.6 Se dotant d'une politique de consommation gouvernementale avec les plus hauts standards écoresponsables.

Axe d'intervention # 8

Des Québécois fiers de leur culture, de leur langue et de leur identité

Un gouvernement libéral fera la promotion de notre culture ainsi que de notre langue qui façonne l'identité québécoise au Québec, au Canada et partout à travers le monde en :

- 8.1 Soutenant les projets qui permettront aux créateurs québécois de rayonner à l'international et en considérant la culture comme un levier de développement économique pour le Québec, notamment comme attrait touristique.
- 8.2 Promouvant l'usage et la qualité du français dans l'ensemble des sphères de la société, par exemple l'école, le travail, et l'espace public.
- 8.3 Maximisant les ressources destinées à la francisation des nouveaux arrivants.
- 8.4 Refusant de participer à des négociations constitutionnelles si les revendications traditionnelles du Québec, historiquement défendues par notre parti, ne figurent pas à l'ordre du jour.
- 8.5 Redonnant au Québec sa place de leader au sein de la fédération canadienne, permettant ainsi de renforcer la voix du Québec dans les prises de décision concernant les Québécois.

Axe d'intervention # 9

Des finances publiques plus saines, une fiscalité plus équitable et une administration plus transparente

Un gouvernement libéral fera du retour à l'équilibre budgétaire une priorité, instaurera une fiscalité qui récompense l'effort, le travail et l'investissement, et rendra les données gouvernementales davantage accessibles aux citoyens en :

- 9.1 Établissant un plan de retour à l'équilibre budgétaire crédible après avoir pris connaissance de l'état réel des finances publiques que le gouvernement du Parti Québécois se refuse à dévoiler. Afin d'éviter toute partisanerie dans ce débat, nous demanderons au Vérificateur général, en collaboration avec le ministère des Finances, de brosser un portrait juste et réel de l'état des finances publiques dès notre arrivée au gouvernement. Nous adopterons une loi afin qu'un portrait juste des finances publiques, vérifié par le vérificateur général, soit rendu public trente jours avant chaque élection.
- 9.2 Mandatant un comité d'experts qui aura pour mission de réviser en profondeur notre régime fiscal pour qu'il encourage les particuliers à améliorer leur sort ainsi que leurs revenus et pour qu'il soit simplifié pour les entreprises.
- 9.3 Adoptant une loi-cadre qui fixerait des règles claires et qui placerait le gouvernement ouvert au cœur de l'action gouvernementale et en étendant le Règlement sur la diffusion de l'information à l'ensemble des organismes publics assujettis à la législation pour garantir la diffusion automatique de documents et de renseignements, tout en assurant une protection totale de la vie privée des Québécois.